

# **Ecole Française de Bonsaï.**

L'Ecole Française de Bonsaï a été fondée au sein de la Fédération Française de Bonsaï.

Elle a pour vocation de faire découvrir l'art du bonsaï et d'améliorer le niveau de connaissances des amateurs par la création de Formateurs parmi ses membres volontaires, par des contrôles de connaissances nommés « Passage de Niveaux », sous le contrôle et la responsabilité du Collège des Juges et Formateurs.

## **1er Niveau : Formateur de Club**

Aptitude à animer un club avec un support (classeur F.F.B.)

## **2<sup>e</sup> Niveau : Formateur Régional**

Aptitude à se rendre dans différents clubs de sa région. La compétence est approfondie. Ce niveau permet de faire partie du Collège des Juges. Le Formateur Régional assiste un Juge de Niveau National durant les examens de Formateur de club et de Formateur Régional. Il donne un avis sur la sélection des arbres pour le Congrès National.

## **3<sup>e</sup> Niveau : Formateur National**

Le Formateur National est un instructeur qui peut se rendre dans toutes les régions. Il est président du jury lors des examens de passage des Niveaux inférieurs et lors de la sélection des arbres. Il fait aussi partie du jury lors des examens de passage des candidats au Niveau de Formateur National et lors de la sélection des arbres pendant le Congrès National.

**La formation continue de l'ensemble des Formateurs des trois Niveaux est assurée par la F.F.B.**

**Le cursus FAC sur cinq ans est proposé à chaque Formateur diplômé ou inscrit au prochain passage de Niveau, son contenu établi année après année, sera remis à jour au cours du temps.**

**Un atelier accessible à tous les adhérents est offert annuellement par la F.F.B.**

*Nota : Le préalable étant d'être adhérents à la F.F.B. à jour de sa cotisation*